



Saint-Germain
lès-Corbeil

REGISTRE DES DELIBERATIONS

CLOTURE DE LA SEANCE

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente mars à dix-sept heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Germain-lès-Corbeil, légalement convoqué, s'est réuni en séance à l'Hôtel de Ville, sis 2 route de Lieusaint, sous la présidence de Monsieur Yann PÉTEL, Président.

PRESENTS :

M. **PÉTEL** Yann, Président ; Mme **BADIER** Aline, Vice-Présidente ; Mme **LALANNE** Bernadette, Mme **TAVERNIER** Brigitte et Monsieur **MARTINEZ** René (Membres élus en son sein par le Conseil Municipal), Madame **BARTHEL** Marie-Madeleine (Membre nommé par le maire, représentant les associations familiales).

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES : Mme **COMBES DESCHAUMES** Aurore (Membre nommé par le maire, représentant les associations des personnes handicapées).

ABSENTS EXCUSES : Mme **BILLOT** Danièle (Membre nommé par le maire, représentant d'association œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions).

Secrétaire de séance : Madame Sandra MAROUF

- | | |
|------------------------|---|
| 1. Délibération 3-2023 | Adoption du Procès-Verbal de la séance du 28 février 2023 |
| 2. Délibération 4-2023 | Budget primitif 2023 |
| 3. Délibération 5-2023 | Signature de convention de partenariat avec l'association Léa Solidarité |
| 4. Délibération 6-2023 | Adhésion à la convention de partenariat avec le CLIC CŒUR ESSONNE (Centre Local d'Information et de Coordination) |

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Maire de Saint-Germain-lès-Corbeil
Vice-président en charge de la politique sportive de
Grand Paris Sud,

Yann PÉTEL

Le secrétaire de séance